

# La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

26<sup>ème</sup> année - N°5019 - Vendredi 12 Décembre 2025 - Prix : 200 Fc

MORT D'AKBAR ISSOUFA :

## Une disparition dans des conditions troubles



*À 33 ans, Akbar Issoufa Madjoine, originaire de Fomboni, est décédé au CHRI de Hombo après plusieurs mois de détention à la prison de Koki, Anjouan. Sa famille dénonce « des négligences graves, des pressions extérieures et une injection suspecte administrée le jour de sa mort. » Une affaire qui secoue Mohéli et pose de lourdes questions sur les conditions de détention et la judiciarisation de son différend conjugal.*

**L**e décès d'Akbar Issoufa Madjoine continue de provoquer une onde de choc à Mohéli. Ce jeune homme de 33 ans,

incarcéré depuis plusieurs mois à la prison de Koki à Anjouan dans le cadre d'un différend l'opposant à son ex-épouse d'origine égyptienne, est mort mardi 9 décembre dernier dans des circonstances que sa famille juge « totalement suspectes ». Selon ses proches, Akbar aurait souffert d'une maladie dont la gravité n'a jamais été reconnue par les autorités judiciaires, malgré des certificats médicaux et des plaintes répétées. Il n'a finalement été admis au CHRI de Hombo qu'après une dégradation extrême de son état de santé. Il y mourra le lendemain de son admission.

**LIRE SUITE PAGE 3**

## MORT DU COLONEL ABDOURAZAKOU Un homme d'Etat tire sa révérence

**LIRE PAGE 3**

**22 Djamadou -Thani 1447**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 11 au 15 Décembre 2025**

**Lever du soleil:**

**05h 36mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 24mn**

Fajr : **04h 22mn**

Dhouhr : **12h 03mn**

Ansr : **15h 39mn**

Maghrib: **18h 27mn**

Incha: **19h 41mn**



## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :

# Les maires se réunissent en congrès pour l'avenir des territoires

*Après les consultations insulaires, l'heure est désormais aux grandes décisions : le Congrès national des maires prendra le relais lundi prochain, une étape pour l'avenir des collectivités locales. Ce grand rendez-vous permettra d'aborder les défis auxquels font face les communes, mais aussi les nombreuses opportunités liées à la décentralisation et au développement local. Dans le cadre de ce processus, le PNUD apporte un appui technique essentiel au ministère de l'Intérieur, en particulier à la direction générale de la décentralisation, pour renforcer l'organisation du congrès, structurer les échanges et soutenir l'élaboration des recommandations destinées à améliorer la gouvernance locale. Pour mieux comprendre les enjeux de cette rencontre nationale, nous avons interrogé Mohamed El-Had Abbas, conseiller technique auprès du ministre de l'intérieur chargé de la Décentralisation et membre de l'équipe d'organisation. Il a accepté de répondre à nos questions.*

**Question : Quel est l'objectif du Congrès national des Maires qui se tient lundi prochain ?**

**Mohamed El-Had Abbas** : L'objectif du Congrès est de réunir l'ensemble des maires du pays afin de dresser un état des lieux précis de la gouvernance locale, d'harmoniser les pratiques administratives et de renforcer la coordination entre l'État et les communes. Il s'agit également de consolider la mise en œuvre de la décentralisation, d'identifier les besoins prioritaires des collectivités et de définir une trajectoire commune pour améliorer les services publics de

proximité. Ce Congrès s'inscrit dans la continuité des travaux prévus les 15 et 16 décembre 2025 à Moroni, au cours desquels les participants vont valider le rapport général et les recommandations issues des ateliers thématiques. Cette validation collective permettra de dégager un consensus national sur les défis, les urgences et les réformes nécessaires pour renforcer l'efficacité des communes.

**Question : Qui sont les initiateurs de l'événement ?**

**M.E.A.** : L'initiative est portée par le Gouvernement, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union, et sous la coordination du Ministre de l'Intérieur, Monsieur Mohamed Ahmed Assoumani, en charge de la Décentralisation. Elle bénéficie de l'engagement des gouverneurs, des maires et de l'ensemble des institutions nationales impliquées dans la gouvernance locale.

**Question : Parlez-nous de l'appui du PNUD ?**

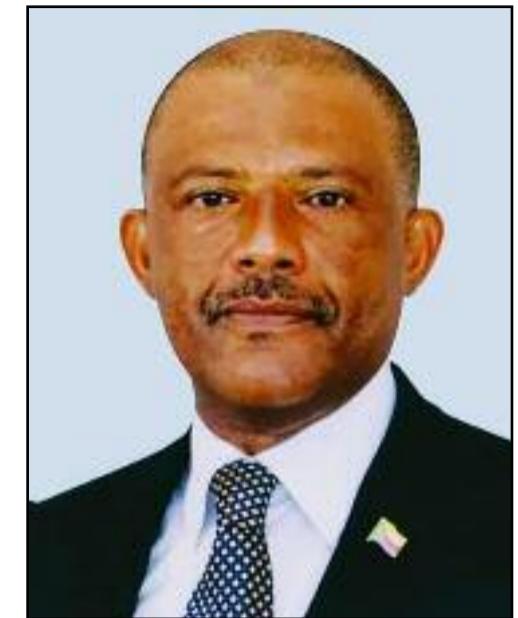
**M.E.A.** : Le PNUD apporte un appui technique et logistique essentiel, aux côtés de l'Union Européenne et du projet AMECC. Leur soutien a permis de structurer les travaux préparatoires, de mobiliser des experts nationaux et internationaux, et de garantir une organisation conforme aux standards internationaux. Cet accompagnement renforce les capacités nationales et contribue à la professionnalisation durable de la gouvernance locale.

**Question : Quelles sont vos attentes sur cette initiative ?**

**M.E.A.** : Nous attendons de cette assemblée qu'elle consolide un dialogue constructif entre l'État et les communes, qu'elle clarifie les responsabilités institutionnelles et qu'il permette d'adopter des mécanismes de gouvernance locale plus transparents, plus efficaces et mieux coordonnés. Nous espérons également que cette rencontre débouche sur des engagements concrets, notamment en matière de financement local, de gestion administrative, de planification territoriale et de renforcement des capacités. Un moment important sera également l'élection de l'Association Nationale des Maires, qui permettra de doter les communes d'un organe représentatif, structuré et légitime, capable de porter leurs préoccupations au niveau national et international. À l'issue des travaux qui seront validés lors du Congrès National des Maires, une feuille de route réaliste devrait émerger autour de quatre grands axes structurants.

**Question : quels sont les grands axes ?**

**M.E.A.** : Le premier concerne la clarification institutionnelle et juridique, avec la finalisation des textes d'application de la décentralisation, l'harmonisation des pratiques administratives entre les communes et la création d'un mécanisme permanent de concertation entre l'État et les collectivités. Le deuxième axe porte sur le renforcement des capacités et la professionnalisation, à travers la formation continue des équipes municipales, la production de guides et procédures standardisées, ainsi que l'appui à la digitalisation des services communaux. Le troisième volet vise à améliorer le financement et la gestion des ressources, notamment par l'identification de sources de



financement pérennes, la modernisation des outils budgétaires et comptables, et une meilleure transparence financière. Enfin, le quatrième axe met l'accent sur une gouvernance locale participative, en renforçant le dialogue avec les citoyens, en développant des projets locaux prioritaires de l'état civil à l'assainissement en passant par les infrastructures de base et en instaurant un dispositif de suivi-évaluation des engagements. Ces orientations doivent permettre de transformer les recommandations en actions concrètes, mesurables et durables.

**Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie (Stagiaire)**

## CONGRÈS INTERNATIONAL SUR L'ORIGINE DES FAMILLES OMANAISES COMORIENNES

# Karihila révèle la force de l'héritage omanais aux Comores

*Invité au Congrès international organisé la semaine dernière à Sour, au Sultanat d'Oman, Dr Hamidou Karihila a présenté une communication majeure sur l'histoire des familles originaires de cette ville et établies aux Comores. L'ancien ambassadeur des Comores en Arabie saoudite y a rappelé que ces liens multiséculaires constituent un pilier essentiel des relations entre les deux nations, tant sur les plans commercial, social que politique.*

R eprésentant officiellement les Comores à cette rencontre consacrée à l'histoire et à la dimension civilisationnelle de Sour, Dr Karihila est intervenu du 7 au 10 décembre devant un parterre de chercheurs, historiens et responsables omanais. Invité par Son Excellence Cheikh Dr Hilal bin Ali Al-Habsi, wali de Sour, il a ouvert son allocution en déclarant : « C'est un honneur de porter la voix des Comores dans ce haut lieu de mémoire omanaise. » Sa communication, intitulée « Les familles originaires de Sour aux Comores et

leur rôle commercial et social », retrace les vagues de migrations qui ont façonné les relations entre Oman et l'archipel. Selon lui, l'accueil réservé depuis des siècles aux familles omanaises a favorisé un métissage culturel durable : « Les Comores accueillent les Omanais avec bienveillance depuis des générations. Cette implantation volontaire a donné naissance à un héritage culturel et familial encore très

présent aujourd'hui. »

Décoré en 2018 par le président Azali du titre de Chevalier de l'Ordre du Croissant Vert, le Dr Karihila rappelle que ces échanges ont nourri de profondes convergences : mariages, intégration sociale, ancrage des valeurs islamiques, diffusion des coutumes arabes, pratiques religieuses, danses traditionnelles et même le style vestimentaire. « Nos sociétés se mêlent, se ren-

contrent et s'enrichissent mutuellement », souligne-t-il, mentionnant notamment la forte présence des prénoms arabes aux Comores. Dr Karihila a ensuite cité plusieurs familles issues de Sour et installées de longue date dans l'archipel : les Al-Ghailani, Al-Araimi, Al-Dahmash, Al-Mukhaini, Al-Janaybi, Al-Alawi, entre autres. « Ces noms font partie de notre histoire vivante », a-t-il insisté.

Il a notamment rappelé la figure du nakhodha Abdullah bin Hamad Al-Ghailani, riche armateur dont la flotte rayonnait dans toute la région, et dont les alliances familiales se retrouvent aujourd'hui à M'béni, Mitsamiouli, Mandza et jusqu'à Madagascar. Dr Karihila a également évoqué des personnalités comoriennes d'origine omanaise ayant marqué la vie publique : Sidi Ahmed Jouma, notable de Mtsamouli, Cheikh Khalifa bin Saïd bin Salem Al-Mukhaini, premier wali de Mboudé, Mohamed Khalifa, ancien gouverneur de la Banque centrale, Ali Nassor, ancien ministre des Finances, Sidi Salem Khamis, actuel directeur du proto-

cole de la Présidence, Turki Salim, figure reconnue récemment disparue. « Leur contribution à la vie économique et politique du pays est déterminante », a-t-il rappelé.

Pour replacer cette présence dans un cadre plus large, Dr Karihila rappelle que Sour fut longtemps un carrefour maritime essentiel de l'Empire omanais. Les liens avec les Comores sont antérieurs à la colonisation et ont été renforcés à l'époque où Zanzibar était la capitale du royaume omanais. Il rappelle également que les sultans comoriens étaient affiliés au Sultan Saïd, opposant farouche à la cession de Mayotte à la France en 1843. Il a aussi mentionné les alliances matrimoniales entre la dynastie Al-Busaïdi et la Sultane Jumbe Fatuma de Mohéli, ainsi que les appuis militaires fournis par Oman pour préserver l'indépendance des îles. Pour finir, Dr Karihila a insisté sur la vitalité de ces relations : « Notre histoire commune n'est pas un souvenir. C'est une réalité vivante qui continue d'unir nos peuples. »

Ibnou M. Abdou



## MORT D'AKBAR ISSOUFA :

# Une disparition dans des conditions troubles qui soulève l'indignation

### Suite de la page 1

L'affaire remonte à près de sept mois. Un soir, vers 22 heures, Akbar, le petit frère d'Afretane Issoufa l'ancien Ministre des infrastructures est interpellé à Salamani, alors qu'il rentrait chez lui. « Quelques minutes après, il était menotté, embarqué sur une vedette de pêche louée pour l'occasion, direction Anjouan puis la prison de Koki », explique sa grande sœur, Assiati Lala, qui l'a suivi dès le lendemain à Anjouan. Cette

dernière raconte un parcours pénible : longues procédures, multiples déplacements et bataille permanente pour faire reconnaître l'état de santé de son frère. « Trois mois après son incarcération, Akbar est tombé malade, mais les autorités judiciaires minimisaient tout. Même après les lettres de son avocat accompagnées de certificats médicaux, rien n'a bougé », déplore-t-elle.

Assiati affirme que les autorités se contentaient d'envoyer Akbar « de temps en temps » au service de

santé militaire, alors que les médecins recommandaient son transfert au CHRI de Hombo. « Ils voulaient même le présenter à l'audience alors qu'il ne tenait plus debout », témoigne-t-elle. Ce n'est qu'à un stade critique qu'il sera finalement transféré à l'hôpital de Hombo. Le lendemain, il décède. « C'est après une injection administrée par un infirmier que tout a changé. Akbar m'a dit qu'il se sentait mieux après son arrivé à Hombo. Après l'injection, son état s'est brutalement aggravé », affir-

me sa sœur, convaincue que cette « dernière intervention » n'est pas anodine.

Selon Assiati, l'ex-épouse d'Akbar, Asmah Khaled, serait intervenue directement auprès de certaines autorités à Anjouan. Elle évoque même un audio dans lequel Asmah aurait formulé des menaces explicites. Elle accuse également un jeune entrepreneur de Mohéli d'avoir facilité les démarches d'Asmah aux Comores, allant jusqu'à « créer un groupe WhatsApp pour la soutenir » et « conseiller un

membre de la famille en affirmant qu'Akbar finirait en prison s'il refusait de retourner vivre avec elle ».

Akbar laisse derrière lui quatre enfants nés d'une union avec une femme anjouanaise. Sa famille, profondément bouleversée, réclame désormais la vérité sur les circonstances de sa mort et sur les responsabilités éventuelles dans cette disparition jugée évitable.

Riwad

## NÉCROLOGIE

# Un homme d'Etat tire sa révérence

### *Le colonel Abdourazakou*

*Abdoulhamid, ancien président de la Cour constitutionnelle, est décédé à l'âge de 84 ans dans sa maison de Zilimadju à Moroni. Ses obsèques se sont déroulées hier jeudi 11 décembre à Kwambani dans le Washili en présence des plus hautes autorités de l'Etat, dont le président de la République, qui a dirigé la prière mortuaire.*

**L**e grand notable Ibrahima Cheha a brossé un tableau de l'illustre disparu, rappelant que l'homme est issu d'une grande lignée de serviteurs de la nation. Le directeur de cabinet du président, chargé de la défense Youssouf Mohamed « Belou » a, dans son allocution, insisté sur le rôle du défunt dans la création de la gendarmerie nationale. En effet, le colonel Abdourazakou, a son nom intimement lié à la genèse de la gendarmerie nationale post indépendance dès

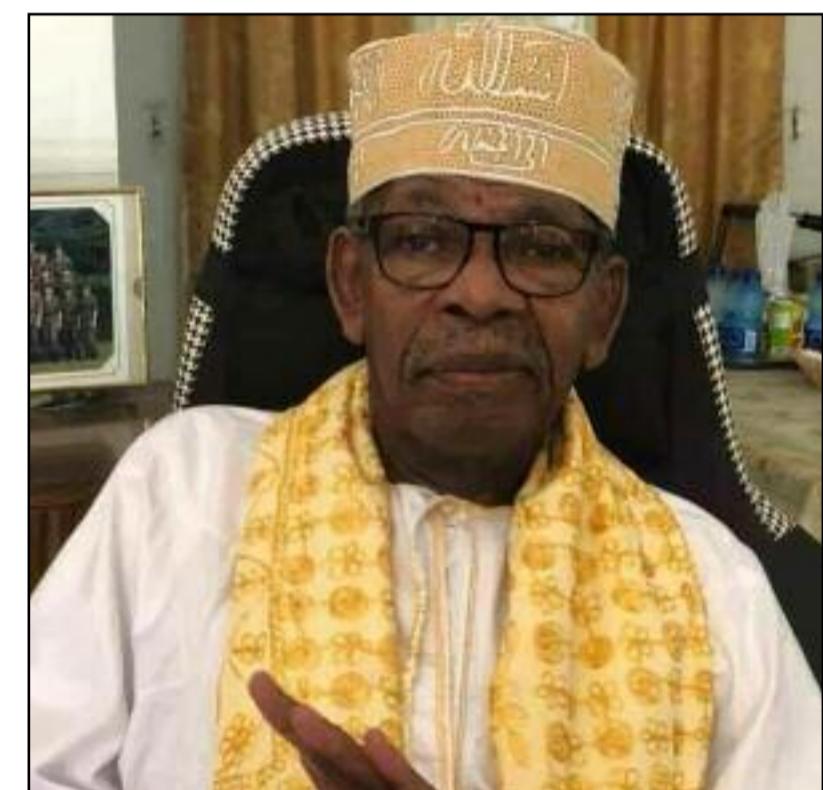
1978. En effet, il a pris une part active dans tout le processus ayant abouti à la forme actuelle de notre gendarmerie. En 1991 après sa retraite, il s'était lancé dans la politique et avait été candidat à l'élection présidentielle de 1996. De 2007 à 2011 après avoir présidé la cour constitutionnelle, il avait quitté définitivement la scène publique. Cependant sa maison était demeuré un lieu ouvert pour tous ceux qui avait besoin de ses lumières pour sa vie passée.

L'historien Nakidine Mattoir qui l'a rencontré, rapporte que parmi les événements qui l'ont marqué dans sa vie professionnelle, la création de la Gendarmerie national fut sa grande fierté. « En effet, avec l'aide de la coopération française, il a bâti cette institution forte, fiable. Et sa plus grande satisfaction fut la nuit du 27 novembre 1989, quand cette jeune gendarmerie a tenu tête, symboliquement mais héroïquement, aux mer-

cenaires de Bob Denard. Pour lui, c'était la preuve qu'il avait réussi à former des hommes qui incarnaient la résistance de l'État légal ».

L'autre élément retenu par Nakidine est son « refus du pouvoir suprême ». L'anecdote peut-être la plus édifiante sur son sens du devoir. À la mort du président Ahmed Abdallah, une proposition lui fut faite – par Denard, avec probablement l'assentiment de Paris – de devenir président de la République. Il a refusé. Par principe. Par loyauté envers la mémoire du président défunt et, surtout, par loyauté envers les Comores. Un choix qui dessine en creux le portrait d'un homme pour qui l'ambition personnelle ne primait pas sur l'honneur et la patrie ».

L'hommage qui a été rendu au colonel Abdourazakou, montre une fois de plus que la nation sait être reconnaissante à ceux qui l'ont servi avec abnégation, passion et loyauté.



Il convient de rappeler que le lieutenant-colonel Abdourazakou Abdoulhamid a été élevé à la dignité de Grand-croix de l'Ordre de l'Étoile d'Anjouan et de Grand-croix de

l'Ordre du Croissant Vert des Comores. Il était père de 12 enfants dont cinq filles, comme l'a rappelé le journal Alwatwan.

Mmagaza

## SOCIÉTÉ :

# Inauguration du Club Rotaract pour les jeunes

*Le Rotary Club de Moroni a marqué une étape importante dans son histoire en créant son premier club interactif des jeunes aux Comores, 60 ans après sa fondation en 1965. Lors de l'événement inaugural qui s'est déroulé à l'Alliance Française de Moroni samedi dernier, les jeunes membres du club Rotaract ont eu l'occasion de s'exprimer et de partager leurs talents. Le vice-président actuel du club a présenté sa vision, en soulignant un engagement à ne pas imposer un modèle de leadership aux jeunes, mais plutôt à leur permettre de s'exprimer personnellement et de développer leurs compétences.*

**L**'idée était donc de faire comprendre à ces jeunes membres qu'ils peuvent contribuer au développement du pays malgré leur jeune âge, que ce

soit dans les domaines de la santé, l'économie, le bien-être collectif ou simplement dans la société, grâce à ce club interactif. À savoir que le Rotary Club International, fondé aux États-Unis en 1905, est une organisation humanitaire qui compte plus de 36 000 clubs dans plus de 200 pays, ayant comme objectif de

promouvoir la paix, la compréhension et la coopération internationale. Mais qu'en est-il du bureau du Rotary Club dans notre pays ? À Moroni, le Club a mené plusieurs actions pour améliorer la vie des communautés locales. Parmi elles, on peut citer la mise en place de programmes de santé et la promo-

tion de l'éducation, le soutien de l'économie locale et la protection de l'environnement.

Une jeune de 18 ans inscrite au club a confié avoir compris la devise rotarienne, un pas important vers l'avenir de cette jeunesse : « Tout le monde peut avoir du mérite, pas seulement ceux qui ont de gros moyens financiers. Il existe plusieurs manières de soutenir la collectivité. Quand vous aidez quelqu'un à traverser ou en soutenant votre voisin dans le besoin, par exemple, chaque geste a de l'importance. » Le vice-président du Rotaract Club de Moroni, Izoudine chamsoudine Abdallah s'est aussi exprimé pour l'occasion : « Nous agrandissons la famille Rotary Club et Rotaract en créant ce nouveau Club Interact aux Comores, destiné aux jeunes de 12 à 18 ans, visant à promouvoir le leadership puis à faire éclore le potentiel de cette jeu-

nesse dynamique à travers des projets éducatifs à venir. »

Et de poursuivre : « C'était important de tous les rencontrer ainsi que leurs parents, pour échanger sur la vision du vivre ensemble, sur comment apporter son aide à la société et participer en commun au développement durable du pays. » À travers la création de ce premier club interactif aux Comores, le Rotary Club compte continuer à mener ses bonnes actions au service de l'intérêt général pour un monde meilleur, puis à promouvoir ses valeurs d'humanité et de solidarité. Comme le dit si bien l'expression, « on ne peut pas applaudir d'une seule main », alors que chacun de ces jeunes membres apporte sa pierre à l'édifice pour la nation.



Hamdi Abdillahi Rahilie  
(Stagiaire)

## SANTÉ :

## El-maarouf et l'AMG signent une convention

*Hier, jeudi 11 décembre, le Centre Hospitalier National El-Maarouf et les responsables du projet d'appui à l'Assurance Maladie Généralisée ont signé un protocole d'accord. Un grand pas vers une meilleure prise en charge médicale des patients comoriens.*

La direction de l'hôpital El-Maarouf a signé ce jeudi 11 décembre, une convention avec le projet d'appui à l'Assurance Maladie Généralisée (AMG), dans le but de faciliter le traitement et la prise en charge des soins pour la population comorienne. Cet accord vise à renforcer la collaboration entre les deux institutions, pour offrir à tout citoyen des soins de santé de qualité. Devant la presse, le directeur général de l'établissement Assoumany Aboudou a insisté sur l'importance de cette signature au bénéfice de la communauté. « C'est une étape essentielle, non seulement pour le CHN El-Maarouf, mais aussi pour l'ensemble du système de santé national, ainsi que pour tout(e)s citoyen(ne)s comorien(ne)s », a-t-il soutenu, avant d'argumenter que « la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Généralisée



constitue également l'une des fondations qui accompagneront le futur Centre Hospitalier Universitaire El-Maarouf dans son rayonnement. Elle permettra ainsi de renforcer la

qualité des soins, d'améliorer l'équité pour l'accès aux services médicaux et de soutenir les professionnels de santé dans leurs missions quotidiennes », a-t-il précisé.

À noter que le CHN offre déjà une large gamme de services médicaux, notamment en obstétrique, gynécologie, pédiatrie, ORL, néphrologie, cardiologie, dentiste-

rie, dermatologie, hépato-gastro-entérologie, psychologie et médecine interne. L'AMG se présente tel un programme visant à offrir une couverture médicale à tous les Comoriens. « On part sur de bonnes bases pour sécuriser la santé des citoyens comoriens. Cette signature va permettre de réduire les dépenses de frais médicaux. Notamment grâce à ce mécanisme de protection sanitaire et sociale. Toutefois c'est un début car il y a des zones pilotes qui sont visées par ce même projet. L'objectif étant d'aller vers l'extension au niveau du territoire comorien, » a souligné la coordinatrice de l'AMG, Thouraya Saïd Abdou.

Bien que les détails de l'accord n'aient pas été rendus publics, il est fort probable qu'il comprenne la prise en charge des patients, les tarifs des soins et les modalités de paiement. Cet accord représente un pas important vers l'amélioration du système de santé aux Comores et devrait permettre à de nombreux patients de bénéficier d'un accès facile et abordable aux soins de santé.

**El-Aniou Fatima (stagiaire)**

## HABARI ZA UDUNGA

### L'art de la dispute permanente

*Dans un petit livre intitulé "Le principe de Peter", l'auteur démontre que toute personne aspire à accéder à un poste où il devient incompetent. En effet, quand vous excellez dans un domaine et que l'on vous remarque, on vous propulse à un niveau supérieur, où vous devenez subitement incompetent, dans la mesure où la plupart du temps, le poste ne correspond pas à votre profil.*

On pourrait penser que depuis plusieurs décennies dans les îles de la lune nous sommes en face d'une telle situation, et qu'elle est la cause des dysfonctionnements, que l'on observe un peu partout. Paradoxalement, le plus souvent, ce sont en principe des personnes qui ont échoué lamentablement dans leur secteur, qui se trouvent propulsées encore plus haut dans la pyramide. Ceci entraîne, vous l'aurez compris, un déclassement de beaucoup de cadres, qui estiment, à juste titre, que cela ne vaut pas la peine, de donner ce qu'on a de meilleur pour récolter du vent, comme dirait l'autre. Dans les îles de la lune, ceux qui ont servi loyalement l'Etat sont considérés comme des « ratés » de la société, dans la mesure où la plupart d'entre eux n'ont pas « réussi » à se faire une place au soleil. Et on pourrait se

demander si à la limite, il ne faudrait pas que ces « ratés » soient jugés pour n'avoir pas été malhonnêtes ! Un comble !

De ce fait donc, vous l'aurez constaté, sous nos cocotiers, rien ne semble arrêter notre propension à toujours considérer l'utile comme le superflu et vice-versa. Quand on examine les comportements de notre classe politique, on est abasourdi, tant par les déclarations contradictoires qu'elle tient, que par des comportements qui frôlent l'indécence, dans les alliances de hasard et autres regroupements. Il est actuellement établi, que le pays doit gérer le devenir de toute une classe politique, qui se trouve face à un trop plein.

Ainsi donc, à un moment où l'administration publique plus que pléthorique vogue sans perspectives, le pays voit surgir des politiciens qui jouent leur survie et qui tentent de tenir la tête hors de l'eau grâce à la surenchère verbale tous azimuts. Certains d'entre eux, qui il n'y a pas longtemps, donnaient de leçons de civisme, et d'autres morale politique, se trouvent aujourd'hui aux avantages des joutes verbales. Les îles de la lune peuvent-elles se payer encore le luxe d'entretenir plusieurs castes de dirigeants qui n'ont d'autres utilités que celui d'exister ? Cette nomenclature sous les cocotiers constitue à n'en plus douter une source supplémentaire de

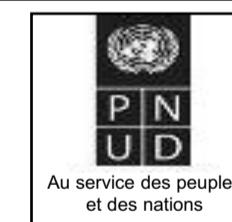
soucis dans la bonne gouvernance de la cité.

Comme disait un ami, on se surprise à noter que le seul consensus réel de notre classe politique consiste à une part à se partager le pays en

autant de portions congrues et d'autre part, à se glisser des peaux de bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sul-

tans batailleurs. Cette situation est surtout caractéristique de l'île de Ngazidja où nous excellons dans l'art de la dispute permanente.

**Mmagaza**



### AVIS DE RECRUTEMENT

Le PNUD met en place une base de données « Roster » de Jeunes stagiaires

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

#### \* Mise en place d'une base de données de Jeunes stagiaires

[View the external job posting](#)

Date de début de Publication : **09 décembre 2025**

Date limite dépôt des candidatures : **31 décembre 2025**

#### Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour les stages seront contacté(e)s.

## LUTTE GRECO-ROMAINE :

## Madi Latuf, se prépare déjà pour les JO de 2028

*A deux ans des prochains jeux olympiques d'été à Los Angeles, certains athlètes commencent à se préparer pour leur qualification. Madi Latuf, le lutteur comorien médaillé lors des derniers jeux des îles fait partie de ces derniers. Après avoir pris part aux jeux de la solidarité islamique, le lutteur comorien enchaîne avec une compétition internationale à Clermont-Ferrand, où étaient réunis les meilleurs athlètes de la discipline. En plus de servir de préparation pour les jeux des îles, toutes les compétitions auxquelles il participe vont lui servir pour franchir des paliers afin d'atteindre l'objectif prioritaire, les jeux de 2028.*

**A**vec son cousin, Yanisse, Madi Latuf reste l'une des valeurs sûres du sport comorien. Dès ses premiers jeux des îles à Madagascar, il s'est illus-

tré en remportant une médaille d'or dans sa catégorie des 63 kilos. Depuis, il est dans une progression constante, et ne cesse de prendre de l'expérience à travers les différents compétitions et tournois auxquels il participe. Quart de finaliste des derniers jeux de la solidarité islamique organisé en Arabie Saoudite, le lutteur né à Mayotte est déjà sur les tapis pour préparer le grand rendez-vous olympique de Los Angeles. « Notre lutteur international comorien, Madi Latuf, a participé ce week-end à une compétition internationale à Clermont-Ferrand dans la catégorie des -63 kg, où évoluaient 7 athlètes venus de plusieurs horizons », lit-on dans une publication du Comité olympique.

A en croire notre source, ce dernier n'a pas fait que participer, il a aussi brillé en remportant sa finale avec la manière. « Opposé à un adversaire bulgare, Latuf n'a laissé aucune place au doute : victoire 9-0

par supériorité technique, avant même la fin de la première période. Une performance exemplaire. » En s'imposant contre à un adversaire, qui vient d'un pays de tradition de lutte, Madi Latuf s'affirme de plus en plus dans le milieu de la lutte mondiale.

Cette victoire, lors d'un tournoi international lui donne du tonus en vue d'une qualification pour les prochains jeux olympiques de Los Angeles, les troisièmes qui seront organisés dans la cité des anges, après 1932 et 1984. « En pleine préparation pour les qualifications des Jeux Olympiques de 2028, Latuf a une nouvelle fois démontré tout son talent et sa détermination en remportant le tournoi avec éclat, décrochant la 1ère place du podium » nous fait dire toujours le site du COSIC.

Imtiyaz



**af** Alliance Française Moroni

HARMONY TROPIC

ORTC

hayba

Meck-Moroni

IMPRIMERIE COPYA

Yas

## I'AMICALE des ARTISANS et l'ALLIANCE FRANÇAISE DE MORONI

**Vous invitent à la 8ème Edition  
du MARCHÉ DES ARTISANS**

**du 12, 13, 14 et 15 Décembre 2025**

**à l'ALLIANCE FRANÇAISE de 9h à 17h30.  
Venez nombreux découvrir et soutenir  
le MADE IN COMORES**



## RAMASSAGE DE DÉCHETS À MORONI

## L'inefficacité du système

*La situation devient insupportable pour de nombreux résidents des quartiers éloignés du centre-ville de Moroni. Le ramassage de déchets, qui devrait être un service de base, est devenu un casse-tête pour ces citoyens. La population crie à l'aide suite à l'inefficacité du système actuel de ramassage de déchets dans les quartiers éloignés de la capitale.*

Les conséquences de cette inefficacité sont multiples : les déchets s'accumulent susceptibles de créer des problèmes de santé publique et des nuisances olfactives. Ces habitants sont contraints de vivre dans des conditions insalubres, ce qui affecte leur qualité de vie. Nous avons recueilli les témoignages des citadins dénonçant leurs difficultés. Faridi Mwassi est un père de famille de 45 ans, originaire de Hamahamet, il y a dix ans il est venu s'installer à la capitale avec sa femme pour la scolarisation de leurs enfants. Habitant actuellement au quartier Toping, où l'accès des taxis est déjà un problème faute de route praticable, il avoue rencontrer ces difficultés régulièrement. « Nous sommes obligés de payer un chauffeur de moto-benne, moi et mon voisin de palier pour qu'il vien-

ne ramasser nos poubelles, ça fait 1000 voire 1500 francs par semaine car effectivement nous les entassons un moment jusqu'au week-end en attendant. Le comble c'est qu'il n'est pas toujours disponible ce chauffeur, des fois on se retrouve à le supplier », explique-t-il. Il a exprimé son mécontentement du fait que cela représente un budget qui vient s'ajouter aux dépenses familiales, alors que normalement ça devrait être une responsabilité de la Commune de Moroni.

« Je payais mon ticket de 1500 francs mensuel, mais les agents de la commune ne venaient pas collecter mes déchets. Je suis obligé de les brûler moi-même, ce qui est dangereux pour ma santé et celle de mes voisins, qui s'en plaignent d'ailleurs », déclare Mme Zarianti, résidente du quartier de Pangadjou. Saïd Ali lui est un rebelle audacieux, célibataire résidant au fin fond de Kavakaivo, nous l'avons rencontré au supermarché de Sawa prix à EGT. Son astuce à lui c'est d'aller déposer en douce à la tombée de la nuit ses poubelles en ville, dans des endroits précis comme Volo-volo ou bien à la Coulée, où il sait que les employés de la mairie les ramasseront.

« Je n'ai pas vraiment le choix hein, je risque des ennuis mais j'y



vais quand même », nous confie-t-il. Malheureusement, cette situation touche beaucoup de quartiers éloignés du centre-ville de la capitale. Pourtant, la plupart de ceux que nous avons interrogés nous déclarent avoir payé le ticket mensuel de ramassage. Avec l'espoir d'une assurance qui ne semble pas tenue par les employés de la commune.

Mais cela n'empêche qu'ils doivent se débrouiller eux-mêmes afin de se débarrasser de leurs déchets

domestiques. La mairie de la capitale, contactée via leur service de communication, s'est expliquée sur la situation. Aboubacar Mohamed Ahmed, chef du service de la voirie, a déclaré : « Il faut prendre en compte le fait que nos véhicules ont du mal à accéder à ces sentiers, en effet nous faisons le maximum pour passer dans ces quartiers chaque mercredi et jeudi, mais faute d'accessibilité routière, c'est vraiment difficile pour nous d'y entrer avec nos grands

camions. » Et de préciser : « Nos responsables font le nécessaire pour résoudre les problèmes techniques. Malgré les obstacles, espérons que nous pourrons bientôt garantir un service de ramassage de déchets efficace, puis régulier pour tous nos abonnés où qu'ils habitent », a-t-il conclu.

**Hamdi Abdillahi Rahilie**  
(Stagiaire)

**Yas a 1 an**  
Nous communiquons ensemble

### Umoja libère la voix

Appels vers tous les réseaux, même prix

**Umoja 3000 Fc**

Voix local Croissinet <b>2 heures</b>	SMS <b>30</b>
Voix vers Mayotte <b>5 minutes</b>	Data <b>3 Go</b>

Valable 30 jours

**Umoja 5000 Fc**

Voix local Croissinet <b>4 heures</b>	SMS <b>50</b>
Voix vers Mayotte <b>8 minutes</b>	Data <b>5 Go</b>

Valable 30 jours

**Umoja 10000 Fc**

Voix local Croissinet <b>10 heures</b>	SMS <b>100</b>
Voix vers Mayotte <b>10 minutes</b>	Data <b>10 Go</b>

Valable 30 jours

**Umoja 15000 Fc**

Voix local Croissinet <b>15 heures</b>	SMS <b>150</b>
Voix vers Mayotte <b>15 minutes</b>	Data <b>15 Go</b>

Valable 30 jours

**Umoja libère la voix**  
Appels vers tous les réseaux, même prix

Composez #444\*4\*4# et choisissez votre forfait

#CélébronsAvecYas